



Comité de Tarn-et-Garonne

Boulodrome du Marché Gare - Boulevard Chantilly 82 000 Montauban
Tél. : 05.63.20.28.85 - cd82@petanque.fr - www.petanque82-comite.fr



Le 05 Novembre 2019

Compte rendu de la réunion du Comité Départemental du 24 Octobre 2019

Ordre du jour :

- Approbation du Compte rendu de la réunion du 19 septembre
- Préparation du calendrier 2020
- Préparation du CNC Jeu Provençal
- Questions diverses

Membres présents : LAGARDE Carmen ; GAZAGNES Alain ; CLEMENT Franck ; TOSATO Thierry
Myriam LANET; ALBANO Patrick ; DESJARDIN Dany ; RAULY Jean-Pierre (retard)

Absents à la réunion : Roger LEVACHER et Daniel MERCADIER (Excusé)

participait également à la réunion : ROUGIER Laurent – Directeur Administratif

1 - Approbation du compte rendu de la réunion du 19 septembre

Avant de passer à l'ordre jour, la Présidente demande que lorsque les membres du CD adressent un courrier ou un mail, au CD82 ou à un autre membre, elle soit systématiquement mise en copie ainsi que Laurent et ce afin d'améliorer la communication et le travail effectué.

Le CR de la réunion du 19 Septembre est approuvé.

Avant de poursuivre l'ordre du jour, la Présidente revient sur l'augmentation des licences pour 2020 et demande aux membres une nouvelle réflexion sur cette augmentation car :

1- La fédération n'augmentera pas, comme il avait été envisagé, la licence d'un euros en 2020 et un euro de plus en 2021, mais reporte à 2 euros cette augmentation à 2021.

2- Le CRO réfléchit également sur l'augmentation de 0,50 euro en 2020 pour alimenter la commission sportive,

Aussi, le CD doit revoir sa décision qui avait été voté lors de la réunion du 19 Septembre, pour une augmentation du prix de la licence de deux euros.

Après discussion, le CD abandonne l'idée de cette augmentation de deux euros pour 2020 mais présentera à l'assemblée du congrès d'octobre 2020 le montant de cette augmentation pour 2021.



Comité de Tarn-et-Garonne

Boulodrome du Marché Gare - Boulevard Chantilly 82 000 Montauban
Tél. : 05.63.20.28.85 - cd82@petanque.fr - www.petanque82-comite.fr



2 – Préparation du calendrier 2020.

La préparation du pré calendrier 2020 est en cours de réalisation.

Les dates des championnats Fédéraux, du CRO et départementaux, sont positionnées.

Les dates des rencontres des CDC sont arrêtées, sauf celle du CDC féminin.

Les dates des rencontres des CRC sont arrêtées, sauf celle du CRC Jeu Provençal

Les dates des rencontres des CNC sont arrêtées, sauf celle du CNC Jeu Provençal.

Le courrier concernant la demande de concours par les clubs du département sera envoyée le 04 Novembre, avec retour de la réponse pour la réunion des présidents du 22 Novembre.

Aucune demande reçue par le CD après cette date ne sera pas prise en compte.

Concernant le positionnement des dates pour la chalonge Jean-Michel BEUCHER sont arrêtées les dates suivantes :

1^{er} Tour le Samedi 07 Novembre

2^{ème} Tour le Samedi 14 Novembre

3^{ème} Tour le Samedi 21 Novembre

4^{ème} Tour le Samedi 28 Novembre

Finale le Dimanche 06 Décembre

Concernant la journée de la Femme, nous sommes en attente de savoir si le boulodrome sera disponible le dimanche 08 Mars sachant que la Mairie de Montauban a positionné ce jour là un Cross Country, et à donc réservé la salle des fêtes et tous les parkings.

Mise en place du championnat de tir de précision.

Montant de l'inscription : 5 euros

Nombre de qualifiés séniors masculin et féminin pour les finales : 8 joueurs

Après échanges, une ébauche d'organisation des qualifications a été proposée :

- Tous les tours se dérouleraient au boulodrome.
- Les inscriptions seraient réceptionnées au comité avant le 31 janvier 2020.
- Les qualifications débuteraient le 15 Février 2020,
- Un arbitre serait obligatoire par pas de tir.
- La finale se déroulerait le premier Mai 2020 au boulodrome.
- En fonction des joueurs inscrits, (Vétérans, séniors, jeunes) les tours préliminaires pourront s'effectuer dans la journée en semaine pour les retraités, ou le vendredi soir pour ceux qui travaillent.
- Un calendrier pour les tours éliminatoires sera établi en fonction du nombre d'inscrits.
- Les joueurs seront convoqués obligatoirement par deux pour une même heure de passage aux ateliers, et le premier tireur restera sur place pour ramasser les boules du second et ainsi de suite.
- L'achat éventuel de 5 tapis (160,00 euros pièce) pour mise en place de 5 pas de tir est envisagé.



Comité de Tarn-et-Garonne

Boulodrome du Marché Gare - Boulevard Chantilly 82 000 Montauban
Tél. : 05.63.20.28.85 - cd82@petanque.fr - www.petanque82-comite.fr



3 – Préparation CNC de Jeu Provençal

La mise en place technique se fera à partir du mercredi 30 octobre à 08h00.

- Pose de la moquette sur les terrains de lyonnaise.
- Montage par la mairie de Montauban des tribunes, et de deux podiums.
- Montage du barnum pour mise en place du VIP.
- Traçage des 18 terrains
- Mise en place des équipements pour la cuisine.

La présidente nous présente l'élaboration des repas qui seront servis durant les trois jours.

La manifestation se déroulera de la manière suivante:

- Accueil des équipes qualifiées le vendredi 01 Novembre entre 10h00 et 12h00.
- Début des parties à 14h00.
- Réception et discours des personnalités à 19h00.
- Repas en commun servi à partir de 20h00.

Les repas seront servis sur place tous les midis et soirs du vendredi midi au dimanche midi.

En parallèle, la Fédération a confié au CD82 l'organisation de deux réunions.

- Réunion de la CEP (Confédération Européenne de Pétanque), pour cela, 3 personnes sont à récupérer à l'aéroport de Bagnac le 1 novembre et à ramener à l'aéroport le 3 novembre.
- Réunion des présidents organisant des concours nationaux (environ 50 personnes attendus).

Participeront à la mise en place de ce championnat :

Pour le CD :

- Carmen LAGARDE; Franck CLEMENT; Alain GAZAGNES; Dany DEJARDIN; Myriam LANET; Jean-Pierre RAULY; Daniel MERCADIER; Patrick ALBANO; Laurent ROUGIER et Thierry TOSATO.

Bénévoles :





Comité de Tarn-et-Garonne

Boulodrome du Marché Gare - Boulevard Chantilly 82 000 Montauban
Tél. : 05.63.20.28.85 - cd82@petanque.fr - www.petanque82-comite.fr



- Alain et Françoise PAGANEL, Patrick, Marie-France et Christelle OSELLAME, Christine ALBANO, Nathalie GAYRAUD, Jean-Claude BALY, Maurice CLEMENT, Jean-Pierre RAMIZ, Gérard PIERRE-JEAN, Patrick MITHOIS et Georges ARMAND.

Patrick ALBANO nous présente un devis de la société GOMEZ, pour l'achat de gravier à répandre sur les terrains mixte (Lyonnaise-Provençal). Montant du devis, 540,00 euros.

La présidente demande aux membres présents, si l'un d'eux est contre l'achat de ce gravier. Le devis est accepté à l'unanimité.

La présidente propose, que si nous trouvions une nacelle (gratuitement) pour atteindre le haut du boulodrome, nous pourrions disposer en décoration quelques drapeaux Français autour du carré d'honneur.

4 – Questions diverses

La présidente nous demande si nous avons pris connaissance des nouvelles conventions corrigées passées entre le CD82 et la CRO et si nous l'autorisons à signer :

- Convention de prêt de local et de petit matériel
- Convention de mise à disposition de la secrétaire administrative

Laurent ROUGIER, nous présente les modifications apportées à ces deux conventions. Pour le règlement financier de ces deux conventions, le CD82 établira une facture annuelle au CRO. Celui-ci paiera le montant de la facture au mois de Novembre.

Aucune objection à ces signatures par la présidente.

Présence pour l'organisation du premier tour du Challenge Jean-Michel BEUCHER.

- Myriam LANET et Alain GAZAGNES au graphique.
- Carmen LAGARDE et Thierry TOSATO à la buvette.
- Jean-Pierre RAULY à la buvette s'il ne joue pas.

Alain GAZAGNES est en charge de récupérer à Leclerc les bons d'achat pour un montant de 1200,00 euros et d'en recommander autant pour le second tour.

Laurent ROUGIER interpelle Franck CLEMENT sur trois points à éclaircir à la réunion du CRO, le samedi 26 octobre 2019:

- Dans le règlement des championnats régionaux il est mentionné, groupe de 6 équipes pour les jeunes. Projet ou réalité ?
- Pour les CRC, à charge des clubs organisateurs de posséder un défibrillateur. Les clubs pourront-ils investir dans un défibrillateur ? N'est ce pas une contrainte pour les organisateurs.



Comité de Tarn-et-Garonne

Boulodrome du Marché Gare - Boulevard Chantilly 82 000 Montauban
Tél. : 05.63.20.28.85 - cd82@petanque.fr - www.petanque82-comite.fr



- Pour les CRC, le règlement des chambres pour les délégués et les arbitres est à la charge de leur comité d'appartenance.

Concernant les jeunes, Franck CLEMENT répond que c'est entre les mains de l'ETR.

Franck pose ensuite la question suivante :

Quand les terrains qui vont être modifiés pour le CNC Jeu Provençal, retrouveront-ils leur aspect Pétanque ?

Laurent ROUGIER répond que les dirigeants de l'ASM organisent leur premier concours à la mêlée le 05 novembre, le CD fournira la sangle et eux assureront le travail de remise en conformité des terrains de pétanque.

La société de Montpezat de Quercy demande l'autorisation pour utiliser le boulodrome le lundi 11 Novembre, le matin.

Aucune objection pour le CD.

Franck CLEMENT nous présente le tableau des répartitions des équipes aux championnats régionaux 2020 avec les équipes supplémentaire pour chaque CD.

- Pour le CD82
 - Triplettes séniors : 3 au lieu de 2
 - Doublettes séniors : 3 au lieu de 2
 - Individuel sénior : 3 au lieu de 2
 - Doublettes féminin : 3 au lieu de 2
 - Triplettes vétérans : 3 au lieu de 2

Plus de question, la présidente clôture donc la séance

La présidente

Carmen LAGARDE

Le secrétaire général

Thierry TOSATO